



Information valable du **12 août** au **3 septembre 2024**

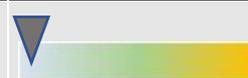
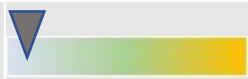
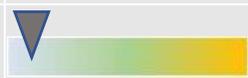
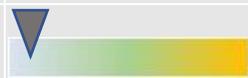
Maïs, Tournesol et Soja : aucun traitement en cours.

Colza : Les semis se réalisent habituellement la dernière quinzaine d'août si les sols sont suffisamment humides. Des désherbages au semis sont souvent réalisés mais pas systématiques.

Pendant l'interculture des céréales, localement des désherbages chimiques peuvent être réalisés notamment pour lutter contre les vivaces (liserons, chardons, chiendent...)

Probabilité d'application de traitement


Faible moyenne forte

Probabilité de traitement	Lutte contre les ravageurs	Lutte contre les maladies	Lutte contre les mauvaises herbes	Lutte contre la verse
Blé				
Triticale				
Orge d'hiver				
Colza				
Maïs				Non concerné
Tournesol				Non concerné
Soja				Non concerné



Bon à savoir :

Un pulvérisateur dans les champs n'est pas forcément en train d'appliquer un produit phytosanitaire. Il peut aussi appliquer, par exemple, des produits de biocontrôle qui stimulent les défenses naturelles de la culture, des engrais ou des solutions foliaires d'éléments minéraux pour corriger des carences d'alimentation.

Ce bulletin est construit sur une situation moyenne du département, à partir de l'analyse de risque des Bulletins de Santé du Végétal s'ils existent et de l'expertise des conseillers. Il est possible qu'un agriculteur intervienne hors plage identifiée, en fonction du contexte de sa parcelle et de la situation sanitaire